

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007
Publication : 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 6e/90-07
Séance du 13 JUL. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

C051

MISE EN CEUVRE DES ACTIONS DANS LE CADRE DES GERPLAN

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I – 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relatives aux délégations de compétence à la Commission Permanente,

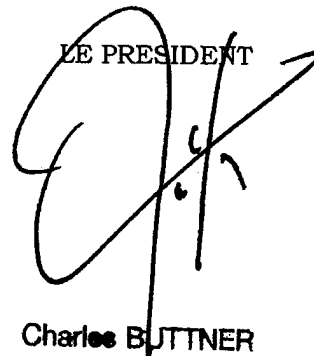
VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide de donner un avis favorable dans le cadre de la démarche GERPLAN, pour :
 - l'étude de faisabilité pour la requalification paysagère et environnemental du vallon du Toggenbach, pour un montant de 1.580 € au bénéfice de la commune de Kaysersberg, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
 - l'installation d'un passage canadien pour un montant de 1.156,40 €, au bénéfice de la commune du Bonhomme, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
 - un diagnostic pour une gestion plus écologique du golf public d'Ammerschwih, pour un montant de 3.600 € au bénéfice de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
 - la réalisation d'un document de sensibilisation sur la requalification paysagère et environnementale des zones d'activités pour un montant de 269,10 € au bénéfice de la communauté de communes de Cernay et Environs, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,

- la promotion de la fête paysanne du Val d'Argent pour un montant de 1.190 € au bénéfice de l'association « patrimoine paysan de montagne », les crédits nécessaires étant imputés au 65/6534/F738.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
.....voix contre
.....abstentions